

Dominique LACOMBE (1749 - 1823)

Curé de la Révolution
Député de la Gironde en 1791
Évêque constitutionnel en 1798
Évêque d'Angoulême en 1802



Dominique Lacombe est né à Montréjeau le 25 juillet 1749 l'union entre Jean Lacombe, chaudronnier, et de Jeanne Neulat. Ce mariage engendre deux fils, Jean et Dominique. A l'époque, comme c'est souvent le cas, le cadet Dominique suit des études ecclésiastiques et entre pour cela chez les doctrinaires de Tarbes. Après son affiliation à cette congrégation en 1766, il remplit plusieurs charges avant d'être nommé principal du collège de Guienne à Bordeaux en 1788.



(Archives de la commune de Montréjeau)

En 1789, il épouse avec ardeur la cause révolutionnaire, et prête serment de fidélité à la Constitution Civile du clergé. Cela lui vaut sa nomination à la tête d'une paroisse importante, la cure de Saint-Paul à Bordeaux en 1791. Son zèle pour les principes révolutionnaires le fait élire député du département de la Gironde à la première législative le 2 septembre 1791, avec 250 voix sur 495 votants.

Son mandat de député ne l'enchanté guère, et il rechigne à monter à Paris, préférant assurer sa charge de curé de Saint-Paul. A peine arrivé dans la capitale, le décret de l'Assemblée Nationale prohibant tout costume ecclésiastique en son sein, lui donne l'occasion de démissionner le lendemain de la publication de cette loi, le 7 avril 1792. De retour à Bordeaux, il n'a de cesse de dénoncer les lois qui lui paraissent abusives pour l'époque, comme l'autorisation du divorce. Et c'est avec beaucoup de courage, sous la Terreur, qu'il sauve la vie de plusieurs proscrits fédéralistes, parmi lesquels Isaac Tarteyron de Ganges, chef du parti protestant.

A la mort de l'évêque du Sud-ouest, Dominique Lacombe est élu pour lui succéder le 4 décembre 1797. Il sera consacré évêque constitutionnel de Bordeaux quelques mois plus tard en l'église Notre-Dame de Paris le 14 février 1798. Ce qui l'autorise à participer au second concile national de l'église constitutionnelle la même année.

En 1801, il démissionne à la demande du gouvernement consulaire. Et grâce à ses relations avec l'ancien oratorien Fouché, devenu ministre de la police, il fait parti des douze évêques constitutionnels que l'Empereur fait entrer dans le nouvel épiscopat en 1802. Le pape Pie VII demande aux évêques de se rétracter et de renier leur serment de fidélité envers la Constitution afin de pouvoir leur accorder la plénitude du sacerdoce. Dominique Lacombe, avec deux de ces semblables refusent de se désavouer. L'affaire fait grand bruit au Vatican. C'est l'intervention de l'Abbé Bernier, négociateur du Concordat, qui aplani les problèmes. Dominique Lacombe reçoit la bulle papale qui le nomme évêque d'Angoulême le 18 avril 1802.

La direction de son diocèse n'est pas de tout repos, les opposants à l'évêque constitutionnel ne tardent pas à se faire connaître et publient un mémoire contre Mgr Lacombe. Ce dernier protège constamment le parti de la Révolution, et il attire dans son diocèse les prêtres de ce parti. Plusieurs de ses lettres pastorales soulignent sa position, toutes soutiennent l'Empereur en conflit avec le Pape. Après les victoires remportées par l'Armée Française en Allemagne en juillet 1809, l'évêque d'Angoulême écrit : « Quand nous voyons la souveraineté temporelle ôtée et soustraite des attributions de N.-S. Père le Pape, nous disons : C'est là le doigt de Dieu. »

De tels éloges sans réserve, à la gloire de l'Empereur, valent à son auteur les insignes de la Légion d'Honneur et de Chevalier de l'Empire. A cela il faut rajouter d'autres mandements incitatifs à la désobéissance à l'autorité papale. Ces prises de position excessives ne ramènent pas le calme, au contraire, elles rendent difficile sa fonction à la tête du diocèse d'Angoulême.

A la restauration, Mgr Lacombe va de déboires en désagréments de toutes sortes. Le Duc d'Angoulême en visite dans la région, donne audience à tout le clergé afin de recevoir les devoirs de chacun, sauf de l'évêque qui n'est pas admis à la cérémonie. On comprend son enthousiasme au retour de Napoléon. Il ordonne des prières publiques pour remercier Dieu de son succès et assiste en costume pontifical aux cérémonies du Champ de Mai. Encore plus difficile sera sa position au retour de la Restauration, les plaintes se multiplient contre lui et de nombreux mémoires demandent qu'on le force à donner sa démission. Rien n'y fera, il faudra créer le siège de Périgueux pour soustraire tout le département de la Dordogne à la juridiction d'Angoulême, afin de lui ôter toute son autorité.

Dominique Lacombe meurt subitement le 5 avril 1823, à l'âge de 74 ans. Il faudra attendre un mois de négociations pour que le ministre M. Corbières autorise son inhumation dans le caveau des évêques de la cathédrale d'Angoulême. Le jour de ses funérailles, les jeunes militants du parti Libéral, où il était très populaire, disputent aux élèves du séminaire, le droit de porter le cercueil.

Dominique Lacombe, député de la Gironde, évêque constitutionnel de la Gironde, évêque concordataire d'Angoulême, titulaire de la légion d'Honneur, élevé au rang de Chevalier de l'Empire, est à placé dans les personnages notables de Montréjeau et du Comminges. Une rue porte son nom à l'ouest de la ville, pas trop loin de la place Valentin Abeille où il est né.

Jean-Jacques Miquel

Bibliographie :

Dominique Lacombe de Montréjeau (1749-1823), par J. Lestrade. Revue de Comminges Tome XIX – année 1904.

Biographie Universelle, ancienne et moderne – article de Michaud Junior – Michaud. Bibliothèque centrale du Muséum National d'Histoire Naturelle.

Biographie générale depuis les temps les plus reculés jusqu'à nos jours – Article de A. Jadin – Koelher – La Laure. Bibliothèque centrale du Muséum National d'Histoire Naturelle.